

**L'HOMME**

**L'Homme**

Revue française d'anthropologie

203-204 | 2012

Anthropologie début de siècle

---

## L'empreinte du faux

Marianne Lemaire

---



### Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/lhomme/23291>

DOI : 10.4000/lhomme.23291

ISSN : 1953-8103

### Éditeur

Éditions de l'EHESS

### Édition imprimée

Date de publication : 4 décembre 2012

Pagination : 545-554

ISSN : 0439-4216

### Référence électronique

Marianne Lemaire, « L'empreinte du faux », *L'Homme* [En ligne], 203-204 | 2012, mis en ligne le 03 décembre 2014, consulté le 01 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/lhomme/23291> ; DOI : 10.4000/lhomme.23291

---

# L'empreinte du faux

Marianne Lemaire

EN JUIN 1932, Deborah Lifchitz, une jeune ethnologue et linguiste formée à l'Institut d'ethnologie et à l'École des langues orientales, rejoignait la mission Dakar-Djibouti alors installée à Gondar, en Éthiopie. Trois ans plus tard, elle accompagnait Denise Paulme en pays dogon, où elles séjournèrent et travaillèrent de concert neuf mois durant. Au cours des années qui ont précédé la guerre, les deux amies publièrent chacune un ouvrage<sup>1</sup>, ainsi que plusieurs articles dont trois signés de leurs deux noms. Le 21 février 1942, Deborah Lifchitz est arrêtée par la police française dans l'appartement du XVI<sup>e</sup> arrondissement de Paris que Michel Leiris avait mis à sa disposition. Elle est alors emprisonnée à la caserne des Tourelles jusqu'au mois d'août, avant d'être transférée à Drancy, puis, à la date du 18 septembre, déportée à Auschwitz où, comme Denise Paulme l'apprit bientôt, elle fut gazée dès son arrivée. Les deux ethnologues africanistes sont aujourd'hui au cœur d'un « récit »<sup>2</sup> où l'auteur, Michael Freund, mêle dangereusement réalité et fiction, à seule fin d'explorer son histoire personnelle.

1. Deborah Lifchitz, *Textes éthiopiens magico-religieux*, Paris, Institut d'ethnologie, 1940 ; Denise Paulme, *Organisation sociale des Dogon (Soudan-français)*, Paris, Domat-Montchrestien, 1940.

2. « Récit » est le terme employé sur la quatrième de couverture de l'ouvrage.

\_\_\_\_\_ À propos de Michael Freund, *La Disparition de Deborah L.*, Paris, Le Seuil, 2012. Ce titre, « L'empreinte du faux », est inspiré d'un roman de Patricia Highsmith, qui, elle, s'y connaissait en matière de faux et usages de faux, mais les réservait à la seule intrigue romanesque, c'est-à-dire à la fiction.

L'ouvrage s'ouvre en effet sur une mise en accusation de Denise Paulme, présentée comme la responsable possible de l'arrestation de Deborah Lifchitz. Pour se convaincre de cette responsabilité, il n'en faut pas plus à Michael Freund qu'un « reportage » dans lequel Denise Paulme lui semble adopter « un ton offusqué, soudain agressif, hargneux même » (p. 11) lorsque, après l'avoir interrogée sur les Dogon, le journaliste lui demande ce que, de retour en France, sa partenaire de terrain est devenue. Selon le souvenir que Michael Freund garde de ce reportage, puisqu'il n'est jamais parvenu à le retrouver, Denise Paulme, « toute dignité abandonnée, brusquement sur la défensive » (p. 12), aurait répondu : « *Mais je n'en sais rien, moi. Pourquoi est-ce que vous me demandez ça ?* » (p. 11, les italiques sont dans le texte).

À l'occasion d'une présentation de son livre dans une librairie parisienne, le 4 juin 2012, Michael Freund expliquait que des « personnages » lui avaient écrit pour lui faire part de leur indignation face à une telle mise en cause de Denise Paulme, et leur répondait par la lecture du paragraphe qui lui semblait le mieux la « disculper » – elle dont il avait fabriqué de toutes pièces la culpabilité :

« J'avais fait fausse route : il était totalement absurde de penser que Denise Paulme avait pu jouer un rôle quelconque dans l'arrestation de Deborah. Une telle supposition, outre son ignominie, était non seulement infondée mais grotesque, en totale contradiction avec les faits. C'était une hypothèse gratuite, qui ne reposait sur rien, un désir de sensationnel, la construction délirante d'un journaliste en mal de *scoop* » (p. 35).

Il ajoutait encore qu'il ne comprenait pas en quoi son livre pouvait « ternir la mémoire » de Denise Paulme. Or c'est, d'une part, oublier que le motif de la culpabilité de l'ethnologue est au cœur du résumé que l'éditeur a construit pour présenter l'ouvrage :

« Denise Paulme, amie avec laquelle elle est en 1935 partie à Sanga (pays Dogon), refuse d'évoquer les circonstances de son arrestation et prétend ignorer ce qu'il est advenu d'elle. L'éventuelle complicité de Denise Paulme, que le narrateur imagine, le pousse à percer le mystère de sa disparition »<sup>3</sup>.

C'est, d'autre part, compter sans le fait que ses détracteurs ont certainement lu l'intégralité de son livre. Car le motif de la culpabilité de Denise Paulme n'y est pas une simple accroche à laquelle l'auteur renonce aussitôt après avoir rédigé le passage qui la disculpait ; il est bien au contraire un motif récurrent, mobilisé à de très nombreuses reprises. Mieux : à chacune de ses occurrences, Michael Freund ne se résout à abandonner la piste de la responsabilité de Denise Paulme dans l'arrestation de Deborah Lifchitz

3. Voir la première « présentation de l'éditeur » qui figure encore sur de nombreux sites, dont celui d'Amazon.fr.

que pour mieux laisser la place à d'autres accusations. Si Denise Paulme n'est peut-être pas coupable d'avoir dénoncé son amie, elle l'est sans aucun doute de ne pas avoir suffisamment œuvré pour sa libération<sup>4</sup>. Michael Freund, fort de n'avoir lu « nulle part [...] que Paulme ait fait des pieds et des mains pour la sauver » (p. 70), met alors en scène de nouvelles divagations :

« Denise l'a laissée tomber, ses promesses de s'occuper d'elle et de la faire sortir c'était du pipeau. Clairement, sa collègue et prétendue amie n'a rien fait. Elle a eu peur de se mouiller, elle a préféré l'abandonner à son sort » (p. 137).

Une accusation que Michael Freund maintient jusque dans les dernières pages de son livre, et qu'il assortit d'une sanction : « Il n'existe aucune mention de Paulme dans le dossier de Deborah, elle n'a pas écrit, elle n'a pas témoigné, elle ne s'est pas personnellement investie. De cela elle se sentira coupable toute sa vie » (p. 221). De même, le 4 juin 2012, Michael Freund concluait la présentation de son livre sur son espoir de retrouver, un jour, le documentaire où Denise Paulme lui était apparue « hargneuse », afin d'être en mesure de le montrer à ceux qui avaient condamné sa démarche d'auteur. Mais, pour les convaincre de quoi, au juste, si ce n'est précisément que Denise Paulme avait bien, ainsi qu'il en est lui-même convaincu, quelque chose à se reprocher ? En réalité, Michael Freund ne commet pas seulement l'erreur de s'emparer, dans un livre présenté comme une enquête historique et non pas comme un roman, de la vie et des sentiments d'une personne ayant bel et bien existé, il commet aussi celle de projeter sur elle des fautes, et de ne jamais cesser de croire, en dépit de l'absence de tout élément de preuve, à la réalité de celles-ci : il ternit effectivement la mémoire de Denise Paulme.

Mais, Denise Paulme n'est pas la seule à voir son image ainsi ternie par le livre de Michael Freund. Il en va de même pour Deborah Lifchitz, que l'auteur place au cœur d'une « enquête » (4<sup>e</sup> de couverture) visant à retrouver sa « trace » (pp. 21, 25, 26, 80) – une « trace » dont il convient de préciser qu'elle n'a jamais été perdue. Comme Denise Paulme et Michel Leiris en ont témoigné, ils sont restés en contact avec leur amie tout le temps où elle était emprisonnée aux Tourelles puis en camp d'internement, et ont appris sa mort dès 1944<sup>5</sup>. Cela n'empêche pas Michael Freund de se saisir de la destinée de celle que très rapidement il n'appelle plus

4. À moins encore que Denise Paulme ne soit coupable d'avoir, avec d'autres « et par complicité, lâcheté ou faiblesse », tu le nom d'un dénonciateur dont elle connaissait nécessairement l'identité (pp. 81-82).

5. Michel Leiris, *Journal 1922-1989*, Paris, Gallimard, 1992 : 386 ; Denise Paulme, « Sanga 1935 », *Cahiers d'études africaines*, 1977, 73-76 : 8. Et s'il faut vraiment en apporter la preuve, .../...

que « Deborah », comme de l'« énigme » (p. 22) qu'il voudrait qu'elle soit, puis de s'autoriser à la décrire en ces termes : « Sur les deux ou trois photos que j'avais trouvées, Deborah présentait un physique ingrat : grande de taille et massive de corps, une bonne grosse fille » (p. 30). Une telle désobligeance concernant l'apparence physique de l'ethnologue révèle d'emblée les présupposés sexistes de Michael Freund, tant il est vrai que les femmes en sont les destinataires privilégiées et que cela aurait dû suffire à le persuader d'y renoncer. Mais encore Michael Freund se permet-il d'ajouter que Deborah Lifchitz était aussi « mal à l'aise dans sa peau, myope, timide et solitaire » (*id.*). Pourtant, dans le laps de temps où il lui a été donné de vivre à Paris, entre octobre 1927, date de son arrivée en France, et février 1942, date de son arrestation, Deborah Lifchitz a, au contraire, tissé un réseau amical solide. En témoignent les écrits où Denise Paulme et Michel Leiris évoquent la relation de profonde amitié qui les liait à elle, les photographies qui la montrent entourée de ses nombreux autres amis, ou encore les lettres de soutien que renferme son dossier de demande de naturalisation, dont une est signée par une partie considérable du personnel et des bénévoles du Musée d'ethnographie du Trocadéro. Ayant ainsi privé Deborah Lifchitz de sa véritable personnalité et de son réseau amical, Michael Freund entreprend ensuite de la priver de son œuvre, résumant celle-ci à « quelques publications techniques » (p. 31). C'est bien mal connaître l'histoire de l'ethnologie : en lieu et place de « quelques publications techniques », Deborah Lifchitz a publié un ouvrage et plusieurs articles scientifiques comme en écrivaient les ethnologues dans la période de l'Entre-deux-guerres – des articles qui décrivaient, en des termes précis et à l'aide de nombreuses transcriptions linguistiques, les coutumes, les mœurs et les techniques des populations chez lesquelles ils avaient réalisé leur « terrain »<sup>6</sup>.

[*Suite de la note 5*] bien qu'on ne puisse de toutes les façons pas en douter, un brouillon de lettre dans le Fonds Leiris, annoté par lui, montre que les amis de Deborah Lifchitz ont bien fait tout ce qui était en leur pouvoir pour lui venir en aide : « M<sup>lle</sup> Deborah Lifszyc a été arrêtée chez elle, 2 rue Eugène Poubelle, Paris (XVI<sup>e</sup>), le 21 février 1942, par la police française. Les services de la Préfecture de Police (Service des étrangers, chef : Mr François) nous informent qu'elle est internée pour une durée de six mois à la caserne des Tourelles (Porte des Lilas) par mesure administrative émanant de la sous-direction des Affaires juives, rue Greffulhe, Paris (VIII<sup>e</sup>). La Préfecture reconnaît, par ailleurs, que M<sup>lle</sup> Lifszyc a toujours été en règle avec les autorités ; qu'elle n'a jamais fait partie d'aucune association ni entretenu aucune activité politique. Ses relations avec le Professeur Marcel Cohen, qu'on paraîtrait lui reprocher aujourd'hui, ont toujours été d'ordre strictement professionnel ; elle était, en fait, sa meilleure élève. On ne peut articuler contre elle aucune charge précise » (Bibliothèque du LAS, Fonds Michel Leiris, FML.B.S02.014).

6. Il semble bien, en réalité, que Michael Freund n'aime pas autant l'ethnologie et les ethnologues qu'il veut bien le dire dans son livre, à l'exemple de cette phrase où se glisse une délicieuse coquille : « [...] j'ai toujours eu tendance à parer des plus grandes vertus historiens, géographes et ethnologues [*sic*], parce qu'ils savent relativiser l'individu et replacer le circonstanciel dans son contexte » (p. 43).

Non content de déposséder Deborah Lifchitz de sa véritable personnalité, de son réseau amical puis de son œuvre scientifique, Michael Freund la dépossède enfin des circonstances exactes de son arrestation, ce qui revient à la déposséder de celles de sa mort. Examinons les éléments dont nous disposons aujourd'hui pour les retracer. Le dossier de naturalisation de Deborah Lifchitz, retrouvé par l'historien Lukian Prijac aux Archives nationales<sup>7</sup>, apportait déjà des informations. Une lettre du 25 février 1943, écrite par le Préfet de police à son collègue du Ministère de la justice qui avait à charge d'examiner s'il convenait de maintenir à Deborah Lifchitz la nationalité française qu'elle avait obtenue en 1937, indiquait en effet qu'elle avait été arrêtée puis internée « pour activité politique douteuse ». L'information ne permettait cependant pas de conclure qu'elle s'était illustrée par des faits de résistance. Au contraire, il était permis de penser que l'enquête qui avait été réalisée sur son compte à la suite de son arrestation n'avait rien révélé de compromettant, puisque le 4 mai 1943, alors qu'elle avait déjà trouvé la mort, la Commission de révision des naturalisations qui statuait sur son cas décidait de lui maintenir sa nationalité française. Avec l'aide de l'historienne Katy Hazan, Michael Freund a, quant à lui, accédé au dossier de Deborah Lifchitz qui se trouve aux Archives de la préfecture de Police<sup>8</sup>. Les éléments qu'il contient apportent encore de nouveaux renseignements : Deborah Lifchitz a été arrêtée par la 3<sup>e</sup> section des Renseignements généraux, après que les « Autorités Occupantes [*sic*] » ont signalé « l'activité politique de cette juive » à la Police des Questions juives, qui a elle-même transmis l'information à la sous-direction des Étrangers et des Affaires juives de la préfecture de Police de Paris<sup>9</sup>. Mais, si la Police des Questions juives stipulait que « Les renseignements recueillis par [s]es services [avaient] confirmé que l'intéressée était en relations suivies avec des communistes », l'enquête menée ensuite par les services de la préfecture ne révèle, quant à elle, rien d'autre qu'une

7. Archives nationales, 19770873/156, sous-direction des naturalisations, dossier n°20449X31. Cf. Lukian Prijac, « Déborah Lifszyc (1907-1942) : ethnologue et linguiste (de Gondar à Auschwitz) », *Aethiopica*, 2008, 11 : 148-172.

8. Archives de la préfecture de Police, GA L 12 LIFSZYC.

9. Créée en octobre 1941 à la demande des autorités occupantes, la Police des questions juives (qui deviendra ensuite la Section d'enquête et de contrôle et sera rattachée au commissariat général aux Questions juives) est une institution distincte des deux principaux services de la préfecture de Police qui mirent également en œuvre les politiques de persécution antisémite : la sous-direction des Étrangers et des Affaires juives et la 3<sup>e</sup> section des Renseignements généraux (cf., notamment : Jean-Marc Berlière, *Policiers français sous l'Occupation, d'après les archives de l'épuration*, Paris, Perrin, 2009 [« Tempus » 245] ; Laurent Joly, *L'Antisémitisme de bureau. Enquête au cœur de la préfecture de Police de Paris et du commissariat général aux Questions juives*, Paris, Grasset, 2011).

relation d'amitié entre Deborah Lifchitz et le couple formé par Wolf Leslau et Charlotte Halpern, tous deux fichés comme juifs étrangers, donc « suspects », et alors sur le point de se réfugier aux États-Unis. Il est trop tard : lorsque le dernier rapport d'enquête, daté du 3 octobre 1942, conclut qu'« il n'y [a] pas d'inconvénient à envisager sa libération », Deborah Lifchitz a déjà quitté le camp de Drancy pour Auschwitz.

Riche de nouvelles informations sur les circonstances qui ont entouré l'arrestation et l'internement de Deborah Lifchitz, son dossier de police se trouve partiellement reproduit dans le livre de Michael Freund. On serait tenté de s'en féliciter, si ce choix ne semblait pas guidé par un souci uniquement esthétique. Car, après nous avoir donné à voir ces documents d'archives au moyen d'excellentes reproductions, Michael Freund formule des conclusions qui contredisent en tous points ce qu'ils contiennent. Contre toute attente, il nous déclare ainsi que Deborah Lifchitz n'a été arrêtée « ni pour des motifs raciaux, ni pour des faits de résistance » (p. 214) ! Les documents d'archives qu'il produit lui-même ne révèlent-ils pas, au contraire, qu'elle l'a été en tant que juive dont les activités politiques ont, à un moment donné, paru suspectes ? Le temps que l'enquête révèle le caractère fallacieux du second motif d'arrestation, le premier était devenu suffisant pour qu'il ne soit plus question de libérer Deborah Lifchitz, qui avait d'ailleurs déjà été déportée.

Pareillement désireux de proposer sa propre thèse sur les raisons qui ont conduit les autorités occupantes à prêter attention à Deborah Lifchitz, Michael Freund ne parvient pas à s'en tenir, en dépit de l'absence de preuves étayant la sienne, à celle communément admise : en jetant la lumière sur elle, l'article de Jacques Ploncard du 13 novembre 1941 dans le journal antisémite *Au pilori* a largement contribué à la condamner. Rappelons, en effet, que Deborah Lifchitz y est décrite comme :

« Juive, d'abord citoyenne russe, puis polonaise, enfin naturalisée française après 1936, assistante au département d'Afrique noire et disciple du professeur Marcel Cohen, de la Sorbonne, Juif et communiste, maintenue dans ses fonctions plusieurs mois durant par ordre exprès de Rivet, en dépit des lois sur les Juifs ».

L'auteur de l'article terminait sur ce regret : « travaille encore au musée en qualité de "bénévole" ». Or, après avoir sérieusement envisagé, comme on l'a vu, la possibilité que Denise Paulme aurait dénoncé son amie, Michael Freund considère finalement que Deborah Lifchitz s'est condamnée elle-même en formulant des remerciements à l'adresse de Marcel Cohen et, surtout, à celle de Wolf Leslau dans l'introduction de son ouvrage paru en 1940 : selon lui, les *Textes éthiopiens magico-religieux* auraient joué un rôle autrement plus décisif que le journal *Au pilori* (pp. 220-221).

À croire que les « publications techniques » de Deborah Lifchitz avaient plus de chances de tomber entre les mains de la Gestapo qu'un journal antisémite spécialisé dans la délation.

Ce sont donc des « scoops » plus que contestables dont Michael Freund fait la révélation. Car là sont bien le moteur et la finalité ultime de sa démarche : révéler un *scoop*, mot qui n'apparaît pas moins de cinq fois dans le cours de son livre. Au terme d'une « enquête » ou d'un « immense jeu de Cluedo » dont il se met en scène comme le « détective » (p. 32) à même de démêler l'« énigme », d'éclairer le « mystère » (p. 22) ou d'ordonner le « puzzle » (p. 173), Michael Freund tient avant toute chose à produire un « coup de tonnerre dans le ciel de l'ethnographie » (p. 69). Malheur à ceux qui menacent de l'en empêcher, tel Lukian Prijac dont Michael Freund s'aperçoit avec horreur (pp. 216 *sq.*) qu'il s'est intéressé avant lui à la personne de Deborah Lifchitz, a déjà publié un article « dans un obscur journal d'études éthiopiennes » (p. 213) et œuvré à sa place pour que le nom de l'ethnologue soit inscrit sur les marbres du Mémorial de la Shoah. À ce titre, l'historien se voit qualifié de « type », un « type » à propos duquel il s'autorise encore à affirmer qu'il s'est « trompé sur toute la ligne » (p. 214).

Mais revenons à Denise Paulme et à Deborah Lifchitz, dont on peut se demander pourquoi elles se trouvent être les premières à pâtir de la dilection de Michael Freund pour le *scoop*, aussi peu avéré soit-il. L'option de placer ces deux ethnologues au cœur de son « récit » semble être étroitement liée aux choix professionnels qu'elles firent dans l'Entre-deux-guerres : au cours de cette période, les femmes anthropologues n'ont pas, à la différence de nombre de leurs collègues masculins, cédé à la tentation littéraire. Quand ces derniers publiaient volontiers, en plus de leurs travaux scientifiques, des écrits plus personnels et littéraires, les femmes ont au contraire gagné leur crédibilité scientifique en se gardant de concilier leurs aspirations scientifiques avec leurs aspirations littéraires, contribuant ainsi plus nettement que leurs homologues masculins à la professionnalisation d'une discipline en cours d'institutionnalisation<sup>10</sup>. Pour cette raison, elles constituent des figures plus discrètes que des ethnologues tels que Marcel Griaule, Michel Leiris, Alfred Métraux, Jacques Soustelle ou encore Paul-Émile Victor, que Michael Freund ne songe pas un instant à inquiéter des mêmes soupçons que Denise Paulme. Ainsi, au cours de la présentation du livre de Michael Freund, le 4 juin 2012, il est apparu

10. Cf. Marianne Lemaire, « La chambre à soi de l'ethnologue : une écriture féminine en anthropologie dans l'Entre-deux-guerres », *L'Homme*, 2011, 200 : 83-112.

que, dans une au moins de ses versions préparatoires, Marcel Griaule faisait l'objet de plus de soupçons que ce n'est le cas dans la version finale. L'auteur s'est-il aperçu qu'une accusation à son encontre ne manquerait pas de susciter des réactions, notamment de la part de ses ayants droit<sup>11</sup>? Toujours est-il que la responsabilité éventuelle de cet ethnologue n'est, dans la version publiée, que furtivement envisagée, puis aussitôt écartée à l'aide de l'argument selon lequel il a été « blanchi après la Libération, honoré et respecté jusqu'à sa mort » (p. 70). Michel Leiris, quant à lui, n'échappe pas seulement aux soupçons ; il est également présenté comme celui qui, seul contre tous, s'est insurgé dès *L'Afrique fantôme* contre les méthodes ethnographiques employées en contexte colonial (p. 29)<sup>12</sup>. Que ce soit en tant que victime ou en tant que dénonciatrice, Deborah Lifchitz et Denise Paulme se trouvent, à l'inverse, réunies dans la catégorie des figurants, de sexe volontiers féminin, dont l'image et la vie peuvent être manipulées à loisir<sup>13</sup>. Michael Freund s'en prend ainsi, en les manœuvrant telles des marionnettes, à celles-là même qui avaient choisi, de leur vivant, d'exercer leur métier d'ethnologue sans jamais se mettre en scène dans des récits romancés de leurs expériences de terrain.

*La Disparition de Deborah L.* retrace aussi, en arrière-plan par rapport à l'histoire de l'ethnologue, celle de la famille de l'auteur. Dans l'un des premiers chapitres, Michael Freund exprime ainsi sa profonde déception de voir, sur le panneau d'une exposition consacrée à l'histoire de l'OSE (Œuvre de secours aux enfants), le nom de son père amputé d'une syllabe. Son lecteur partage alors son désarroi et son sentiment d'injustice. Mais, en dépossédant les « deux D »<sup>14</sup> de leur œuvre, en les affublant

11. Ni Denise Paulme ni Deborah Lifchitz n'en ont de reconnus par la loi.

12. Michael Freund commet alors les deux erreurs de lecture contre lesquelles Jean Jamin, dans sa présentation de *L'Afrique fantôme*, met en garde : « La première [...] serait d'y voir exposée une critique des méthodes de l'ethnographie [...]. La seconde erreur serait de lui donner un contenu politique, même si rétrospectivement ce fut quelque chose de cet ordre qui lui a été reproché quand, en octobre 41, un décret du gouvernement de Vichy interdit la vente de *L'Afrique fantôme*. [...] Ce n'est que bien plus tard, aux contacts notamment de Jean-Paul Sartre et d'Aimé Césaire – c'est-à-dire vers la fin des années 40 – que Leiris en vient à des prises de position ouvertement anticolonialistes » (« Présentation de *L'Afrique fantôme* », in Michel Leiris, *Miroir de l'Afrique*, Paris, Gallimard, 1996 [« Quarto »] : 78-79).

13. Ce goût des « grands hommes » au détriment d'autres moins renommés est également apparu au cours de la présentation du livre de Michael Freund. Le 4 juin 2012, il affirmait ainsi que Jean Rouch (plutôt que le peintre Gaston-Louis Roux) avait, pendant la mission Dakar-Djibouti, procédé à l'enlèvement des peintures d'Antonios, ou que Marcel Griaule avait, pendant la guerre, occupé le poste de Marcel Mauss, alors qu'il s'était agi de celui de Marcel Cohen.

14. « Pour les deux D, Denise et Deborah » est le titre d'un article de presse que Robert Delavignette (alors administrateur de l'Afrique-Occidentale française) leur a consacré alors qu'elles se trouvaient chez les Dogon, à Sanga (*Nouvelle Dépêche* du 10 janvier 1935 : 1-2).

de traits de personnalité aussi désobligeants qu'éloignés de ceux qui furent effectivement les leurs et en réinventant leurs parcours tout en nous faisant croire qu'il leur rend hommage, Michael Freund ne fait-il pas à son tour beaucoup plus, et bien pire, que se tromper dans l'orthographe de leurs noms ? L'ouvrage s'achève sur une évocation du père de l'auteur, qui aurait dû en être le seul et unique sujet. Car, ce que le livre de Michael Freund lui permet de restituer à son père en officialisant sa filiation est précisément ce qu'il ôte (p. 207) à Deborah Lifchitz et Denise Paulme : « une part importante de [leur] vie ».

*Centre national de la recherche scientifique  
Centre d'études des mondes africains (CEMAf), Ivry-sur-Seine  
m.lemaire@ivry.cnrs.fr*

## Note de la Rédaction

*Un certain nombre d'ethnologues et historiens\* – amis, collègues et anciens étudiants de Denise Paulme ou d'autres chercheurs mis en cause ou à l'épreuve dans ce livre – ont tenu à nous faire part de leur stupéfaction à sa lecture, et, dans le sillage du compte rendu de Marianne Lemaire, ont vivement critiqué la démarche de l'auteur, visant, avec une singulière désinvolture, à confondre réalité et fiction, à s'abriter derrière la seconde pour, à son gré et suivant d'obscur motivations, travestir la première ou jeter un doute sur elle. Toute histoire personnelle s'inscrit à bon droit, mais à des degrés divers, dans une histoire collective. Ce qui n'autorise nullement que celle-ci devienne l'objet de projections fantasmatiques de celle-là. L'auteur n'en a eu cure.*

*Étranger au milieu professionnel dont il parle (mathématicien de formation, il a été maître de conférences à Paris 4), se présentant en outre comme totalement incompetent en histoire – et notamment en histoire de l'anthropologie –, Michael Freund n'a jamais cherché à s'entretenir, au cours de ce qu'il nomme son « enquête » sur la disparition, en 1942, de l'ethnologue et linguiste Deborah Lifchitz, avec un ou plusieurs anthropologues (africanistes et autres),*

\* Alfred Adler, Marc Augé, Georges Balandier, Doris Bonnet, Jean-Louis Boutillier, Christian Bromberger, Dominique Casajus, Gaetano Ciarcia, James Clifford, Jean-Paul Colleyn, Jean Copans, Michèle Coquet, Olenka Darkowska, Nélia Dias, Jean-Pierre Digard, Jean-Pierre Dozon, Daniel Fabre, Marie-Paule Ferry, Françoise Héritier, Éric Jolly, André Mary, Claude-Hélène Perrot, Lukian Prijac, Jacqueline Rabain, Dominique Rolland, Emmanuel Terray, Françoise Zonabend.

*ou spécialistes de l'histoire de la discipline. Ce qui lui aurait évité d'émettre des soupçons, de produire des élucubrations et de s'enfermer sinon s'entêter dans des approximations, pour finalement reconnaître qu'il faisait « fausse route », non sans éreinter au passage, sur un ton de suffisance, des travaux universitaires, des dits et écrits authentifiés, qui, pourtant, le lui signalaient aveuglément. N'est pas Edgar Poe qui veut (et la mémoire ne disparaît pas aussi facilement qu'une lettre...). N'est pas non plus Patrick Modiano qui veut, lequel, dans un roman publié en 1997, Dora Bruder, retraçait tout en finesse d'écriture et en émotion contenue (ce qui n'est pas le cas du livre de Freund) ses investigations sur une jeune fille juive disparue en septembre 1942, et abordait – le récit prenant alors un tour autobiographique, comme le prendra, par un mimétisme troublant, celui de Freund – la question de son propre père, disparu lui aussi...*

*S'agissant de personnalités ayant réellement existé, nommément désignées, de plus confrontées à une période tragique de notre histoire, les suppositions sur leurs actions (ou inactions), sur leurs sentiments (ou réactions), qui, sans que l'auteur les ait de près ou de loin côtoyées, ni attentivement lues, parsèment La Disparition de Deborah L., sont d'une rare indécence, et même d'une rare impudence.*

*Quels que soient les faux repentirs que l'auteur exprime à la fin de son ouvrage – faux dans la mesure où ils n'ont aucun fondement objectif –, un tel procédé laisse toujours des traces. Biffer le doute ne désarmera jamais le soupçon. On ne le sait que trop, hélas ! Au-delà du cas particulier de Denise Paulme et de Deborah Lifchitz, c'est non seulement la mémoire de l'ethnologie française qui est ici atteinte, ternie, mais la méthode historiographique qui est détournée au profit de ce qu'il faut bien nommer une « autofiction », ou de ce que l'auteur appelle expressément (p. 69) son « désir de dénicher un scoop ». Un fâcheux projet.*

*Jean Jamin*